FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 25 août 2022
N° de dossier.: 115805.00227/10887

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Informations relatives à la planification de l'audience
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2022
Dossier : R-4177-2021 Phase 2

Chère consœur,

La présente fait suite à votre correspondance du 10 août 2022 concernant la planification de l'audience prévue du 7 au 12 septembre 2022 pour le dossier mentionné en objet.

Comme requis, la FCEI soumet les informations suivantes :

- le temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve de la FCEI : 30 à 45 minutes.
- le témoin de la FCEI : Antoine Gosselin, analyste.
- le temps prévu pour contre-interroger les témoins d'Énergir et chacun des autres intervenants, le plus précisément possible :
  - Panel 1: 10 à 15 minutes;
  - Panel 2: 30 à 45 minutes;
  - Panel 3: 30 minutes;
  - Panel 4: 15 à 30 minutes; et
  - Panel 5: 15 minutes.
- le temps prévu pour l'argumentation de la FCEI : 30 minutes.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel